



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mardi 25 juillet 2023

Expérimentation d'un drone à long rayon d'action en zone maritime Guyane

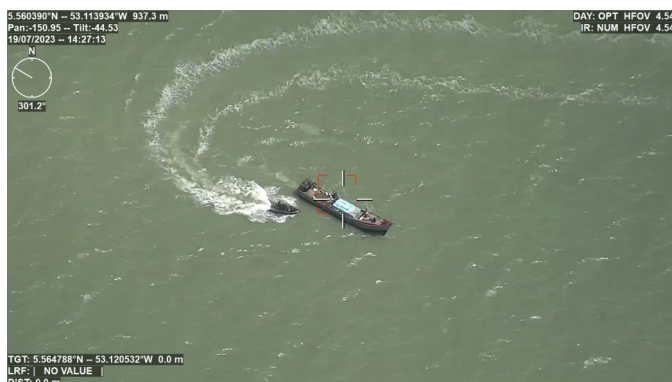
L'expérimentation du drone à longue élongation de la société Boreal initiée par les services de l'État en Guyane a effectué ses trois premiers vols au profit de l'action de l'Etat en mer (AEM).

Opérant dans un rayon de plus de 70 kilomètres, le drone a permis de détecter plusieurs navires de pêche illégaux dans la bande littorale comprise entre Sinnamary et Organabo, détection immédiatement suivie par le déclenchement d'une opération de lutte contre la pêche illicite.

La vedette côtière de surveillance maritime (VCSM) « Charente » a ainsi été déployée sur zone pour intercepter et contrôler plusieurs de ces navires. Les images de cette action coordonnée entre le drone et la VCSM « Charente » ont par ailleurs pu être retransmises en direct au Centre opérationnel zonal (COZ) grâce à un équipement spécifique mis à disposition par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Cette campagne d'expérimentation vise à évaluer la plus-value opérationnelle du drone Boreal dans le cadre de différentes missions de surveillance et de contrôle assurées par l'État.

Plusieurs vols sont d'ores et déjà programmés dans la zone maritime de Guyane afin de renforcer les capacités d'observation et de détection, notamment en matière de lutte contre la pêche illicite.



Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr